

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec  
112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4  
Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760  
Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : info@spbq.ca  
Site Internet : [www.spbq.ca](http://www.spbq.ca)



## Mot du président



### Retour sur l'AGA et les élections du 23 octobre 2021

Voilà déjà trois mois que se sont déroulées les assemblées générales annuelles 2021, des assemblées que je qualifierais d'historiques pour le SPBQ. Puisqu'aucune assemblée de producteurs n'avait eu lieu depuis deux ans et demi, de nombreux producteurs passionnés ont saisi l'occasion de venir s'exprimer. C'est excellent pour la vie démocratique de voir autant de producteurs de toutes catégories confondues prendre la parole. D'aussi loin que je me souviens, la journée des AGA est toujours très longue avec la formule des deux AGA (Plan conjoint et SPBQ) dans la même journée. Disons que cette fois-ci, après deux ans et demi sans AGA, ça n'a pas fait exception. Nous devons certainement nous pencher sur les options pour tenter de raccourcir un peu cette journée dans le futur.

La dernière AGA du SPBQ a aussi été l'occasion du dépouillement (par un notaire et son équipe) des bulletins du vote postal et du dévoilement des résultats. Encore là, je qualifierais ce vote d'historique. C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de producteurs avaient l'occasion de faire un choix. Il faut se rappeler que lors des dernières AGA, tous les administrateurs étaient entrés par acclamation, donc sans opposition et sans avoir eu à se soumettre au vote des membres. Cette fois-ci, les producteurs ont voté massivement; le taux de participation a été de 82% au vote postal (266 bulletins retournés sur 324 bulletins envoyés).

C'est ainsi que trois nouveaux administrateurs ont été élus au SPBQ : Nicolas Pedneault et Christian Dessureault élus par vote des membres de la catégorie A (sans aucun intérêt) et Steeve Lepage élu par vote des membres de la catégorie B (sans intérêt significatif). René St-Pierre a de son côté été réélu par vote des membres de la catégorie C (avec intérêts significatifs). Odette Allard, Raymond Gauthier et Jean-Yves Goulet ont quant à eux été réélus par acclamation, donc sans vote des membres, étant les seuls représentants de coopératives à s'être présentés dans chacune des trois catégories de membres.

Je tiens d'ailleurs personnellement à remercier les producteurs pour leur confiance, mais surtout pour avoir exercé leur droit de vote en si grand nombre. Un message fort de changement a été envoyé, et on voit clairement que les producteurs ont à cœur l'avenir de leur industrie et de leur syndicat/association. Je crois en particulier que les producteurs ont choisi de rejeter les façons de faire des dernières années et le bilan de la précédente administration.

Comme nouvelle administration, nous croyons en cette industrie qu'est la nôtre et souhaitons réussir à faire du SPBQ un syndicat professionnel crédible, efficace et réellement utile, tout en projetant une image plus positive des producteurs de bleuets passionnés que nous sommes.

### **Mise au point**

J'aimerais également faire une mise au point sur les actions entreprises dans les trois derniers mois (depuis les dernières AGA) par certains administrateurs sortants ou en fonction visant à discréditer la nouvelle administration.

Le Syndicat conteste toutes les actions entreprises, tant celles devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec que celles portées devant d'autres tribunaux.

Par respect à l'égard du processus judiciaire, je ne ferai pas de commentaires concernant ces actions ni dans le présent bulletin ni sur la place publique. Le Syndicat n'entend toutefois pas se laisser intimider et il défendra ses droits et ceux des administrateurs visés.

J'ai accepté la présidence du Syndicat pour notamment redorer l'image des producteurs de bleuets (dont je fais partie!) et pour mettre en place les conditions gagnantes pour que nous soyons une industrie compétitive et prête à affronter le futur. Mon plus grand défi est aussi d'assurer une structure et une relève solides pour que les changements positifs que nous apporterons ne soient pas que temporaires.

Mon intention de me faire rassembleur pour faire avancer tout le monde vers des objectifs communs est réelle et malgré toutes les embûches que le Syndicat rencontre actuellement, je maintiens cet objectif. La nouvelle équipe d'administrateurs est bien déterminée à opérer des changements et prendra les moyens à sa disposition pour y arriver dans le respect des lois et règlements qui gouvernent le Syndicat.

#### **Dans ce numéro :**

Mot du président	1
Mot du directeur général	10
Mise en plan d'un plan stratégique du SPBQ	11
Élections de l'AGA 2022	12
Mise à jour annuelle des producteurs	13
Site Internet du SPBQ	12
En pièces jointes	13
Zoom sur nos activités de rayonnement	14
Réseaux sociaux	16
Prix récolte 2021	16
Prix récolte 2020 et définitions des catégories	17
Volumes de production des dix dernières années	18

Nous avons un travail à faire, mais à la fin, ce sera à vous tous, chers producteurs et productrices, de vous prononcer encore une fois dans les prochains mois, massivement je l'espère. Quelques autres postes seront en élections et vos choix auront un impact profond sur la suite des choses au SPBQ. Ce sera l'occasion de poursuivre le « remaniement » en profondeur de vos représentants et d'assurer, je l'espère, une meilleure harmonie et volonté de tous les administrateurs de travailler pour l'ensemble des producteurs.

### **Nouveau directeur général**

Pas moins de cinq directeurs généraux (parfois renommés « coordonnateur à la direction ») auront passé au SPBQ au cours de trois dernières années et demie sous la précédente administration. Sans revenir sur les raisons qui ont pu pousser plusieurs de ces dirigeants à quitter le navire après seulement quelques mois, nous conviendrons que ce jeu de chaise musicale n'était pas de nature à assurer une stabilité et une efficacité de l'organisation.

Cette question était vraiment prioritaire suite à notre arrivée. Nous devons rapidement nous questionner sur cet enjeu et nous assurer d'avoir la bonne personne pour diriger le navire dans l'avenir.

C'est par un heureux concours de circonstances que nous avons réussi à repêcher un jeune joueur étoile du nom de Pierre-Luc Gaudreault. Monsieur Gaudreault est un jeune homme dynamique, bilingue et titulaire d'un baccalauréat en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi avec spécialité en gestion des ressources humaines. Il complète actuellement à temps partiel une maîtrise en administration. En 2021, il a pu démontrer ses capacités sur des projets en agriculture comme la mise en place du projet de coopérative de remplacement agricole « Le Relait », ainsi que des services-conseils auprès du conseil d'administration de la coopérative « La Halte ». Il a auparavant développé des compétences en développement organisationnel, gestion des ressources humaines, gestion financière, gestion événementielle et service à la clientèle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.

Notre nouveau DG conservera un lien d'emploi avec l'UPA, et nous croyons que ce rapprochement avec l'Union favorisera une synergie de travail, l'accès à divers services ainsi que la mise en place d'une organisation plus structurée et professionnelle. Sa présence physique sera partagée entre le bureau de l'UPA à Jonquière et le bureau du SPBQ à Dolbeau-Mistassini, avec une certaine flexibilité selon les besoins (et selon le contexte pandémique). Je tiens d'ailleurs à remercier madame Lise Tremblay, directrice générale et monsieur Mario Théberge, président de l'UPA régionale, d'avoir accepté de laisser monsieur Gaudreault venir travailler au SPBQ. L'UPA est bien consciente de l'importance de l'industrie du bleuets sauvage au Québec et des défis qui nous guettent.

Merci à Pierre-Luc d'avoir accepté de relever ce gros défi! Il est en poste depuis moins d'un mois et je peux vous dire qu'il en a déjà plein les bras!

### **Planification stratégique**

Un autre dossier prioritaire pour nous était de démarrer un processus de révision stratégique avec pour objectif de donner au SPBQ une direction claire (plan stratégique) pour les mois et années à venir. Quels sont les objectifs et les priorités du Syndicat? Lorsque je suis entré en poste, il n'y a eu aucune transition de la précédente administration. Aucun dossier transféré, aucune planification, aucune liste de priorités. La dernière planification stratégique date de 2014.

Une des premières étapes de cette révision stratégique consistera à faire parvenir à tous les producteurs un sondage postal sur les enjeux et priorités. Pour nous, la consultation des producteurs est incontournable et les résultats de ce sondage seront très utiles pour la suite des choses. J'espère que vous y participerez en grand nombre et que vous n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions et commentaires!

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce dossier majeur, car c'est Christian Dessureault, nouveau vice-président du SPBQ, qui vous entretiendra davantage à ce sujet un peu plus loin dans ce bulletin et dans le futur. Je tiens par ailleurs à remercier Christian pour son travail acharné depuis notre entrée en poste. Christian est un autre producteur qui est là pour les bonnes raisons. Il met de côté des contrats personnels (services de consultation en ingénierie) pour s'impliquer au SPBQ avec pour objectif d'instaurer un mode de gestion professionnel. Il est un gestionnaire d'expérience et un pilier sur lequel je peux m'appuyer dans une foule de dossiers.

### **Régie des marchés agricoles – Évaluation périodique des interventions du SPBQ**

À tous les cinq ans, la Régie (RMAAQ) lance un processus d'évaluation des offices de productions responsables de l'application de plans conjoints. La Régie avait lancé ce processus à l'automne dernier pour évaluer les actions du SPBQ au cours de cinq dernières années, mais aussi pour évaluer la pertinence des objectifs du SPBQ pour les prochaines années.

Le SPBQ avait déposé un mémoire à la Régie dans le cadre de cette démarche. Plusieurs autres intervenants de la filière avaient aussi déposé des mémoires (incluant moi-même).

C'est dans le contexte de la dernière AGA et des changements à l'administration du SPBQ que la Régie a décidé de reporter l'audience publique qui était prévue en novembre dernier, afin de permettre à la nouvelle administration de prendre place et d'expliquer quelle sera sa vision d'avenir. S'il n'y a pas d'autre changement, la date planifiée actuellement est le 10 mars prochain et tous les producteurs pourront assister à cette audience diffusée en direct sur Internet.

### Inflation et pollinisation

L'inflation touche toutes les sphères de l'économie actuellement. J'en ai parlé il y a quelque temps dans un message Facebook (groupe privé non officiel « Producteurs de Bleuets Sauvages SagLac ») où j'abordais la question du coût à la hausse des engrais pour 2022 et de possibles stratégies pour en réduire l'impact.

L'augmentation est frappante au niveau des engrais où on parle de 30 à 50% d'augmentation, mais elle touche aussi plusieurs autres postes de dépenses : main d'œuvre, carburants, véhicules et machinerie, etc.

Une autre augmentation qui risque de nous faire mal concerne les coûts de pollinisation, qui est déjà le plus gros poste de dépense pour de nombreux producteurs de bleuets sauvages. Dans ce cas-ci, ce n'est pas nouveau : le prix des ruches d'abeilles avait déjà augmenté dans les dernières années, et la hausse se poursuit actuellement. Il y a un sérieux déséquilibre dans l'offre et la demande pour des ruches en pollinisation, ce qui fait augmenter les prix et rend de plus en plus difficile pour les producteurs de s'approvisionner avec la quantité et la qualité de ruches souhaitée. Le prix des mégachiles a lui aussi beaucoup augmenté dans la dernière année.

C'est pour moi un enjeu critique, car nous savons qu'il est presque impossible d'avoir de bons rendements sans une pollinisation adéquate, et il y a aussi une limite au budget que l'on peut attribuer à la pollinisation. Il est impératif de trouver des solutions pour augmenter l'offre de ruches d'abeilles, que ce soit au Québec ou en provenance d'autres provinces. J'ai eu de nombreuses rencontres et discussions sur ce sujet dans les derniers mois, avec des représentants des apiculteurs du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, mais aussi avec des représentants des associations de producteurs de bleuets sauvages des Maritimes qui ont le même problème.

J'ai exprimé aux représentants en apiculture du Québec que les producteurs de bleuets vont toujours favoriser l'achat local, donc les apiculteurs du Québec, mais qu'il est urgent de trouver des solutions.

Un avis sera envoyé à plus de 400 apiculteurs du Québec dans les prochains jours, et un autre paraîtra dans un bulletin des apiculteurs du Manitoba pour explorer la possibilité d'importer des ruches de cette province, où ce serait théoriquement moins compliqué qu'avec l'Ontario où le PCR (petit coléoptère de la ruche) est présent dans certaines régions, mais ça reste à voir.

Malgré tous les efforts qui sont et seront déployés, cette problématique prendra du temps à se résoudre et en attendant, il faudra malheureusement s'habituer à des coûts de pollinisation plus élevés. Chaque producteur doit aussi se questionner sur la possibilité de diversifier ses sources de pollinisation (abeilles, bourdons, mégachiles, îlots de butinage pour pollinisateurs sauvages, etc.) : à discuter avec vos agronomes-conseils.

La bonne nouvelle, c'est qu'à court terme, les pressions à la hausse sur nos coûts de production devraient pouvoir être absorbées avec un prix du bleuet sauvage qui est également en hausse, à condition d'avoir de bonnes récoltes.

### **Les marchés**

Pour ceux qui sont membres des groupes Facebook de producteurs de bleuets (le groupe officiel du SPBQ « L'industrie du bleuet sauvage » et le groupe privé non officiel « Producteurs de bleuets sauvages SagLac »), les feuillets d'information sur les marchés du bleuet par la firme Forest Lavoie Conseil sont diffusés à chaque mois. Cela fait déjà plusieurs années que nous avons accès à ces feuillets riches en information, et j'invite encore une fois tous les producteurs à prendre le temps de les lire. Comme producteurs, il est important de bien comprendre ce qui se passe sur les marchés, car c'est ce qui a le plus d'influence sur les prix que nous recevons pour nos bleuets. Le prix que les producteurs du Québec reçoivent est directement relié aux prix de vente sur les marchés et ces marchés sont mondiaux. Par ailleurs, la fluctuation des prix sur les marchés est cyclique et dépend beaucoup de la situation des inventaires de bleuets congelés en Amérique du Nord.

Actuellement, les inventaires sont très faibles, ce qui permet au prix de vente des bleuets sauvages congelés d'augmenter sa prime par rapport au bleuet en corymbe et de poursuivre sa croissance. Les producteurs de bleuets sauvages peuvent espérer un prix final pour la saison 2021 bien au-delà de la barre psychologique du 1 \$/lb. Selon les informations actuelles, on parle d'au moins 1,30 \$/lb pour le prix final 2021. Ça pourrait être un prix record, si on ne tient pas compte de l'inflation et de la valeur monétaire.

Pour ce qui est du prix de départ 2022, impossible pour le moment de savoir où il se situera, il faudra attendre les évaluations de récoltes de bleuets sauvages au Québec, dans les Maritimes et au Maine, mais rien ne porte à croire qu'il pourrait redescendre substantiellement étant donné la situation actuelle des inventaires, qui ne changera pas du jour au lendemain. Néanmoins, lorsqu'il est question d'investissement à long terme, il est important de garder en tête qu'il s'agit d'un marché cyclique et que le prix ne restera malheureusement pas à ce niveau pendant dix ans. La situation est positive actuellement pour les producteurs, et c'est justement le moment idéal pour tenter de trouver de solutions qui aideront à traverser les moins bons jours dans le futur.

### **Les usines de congélation**

La situation a passablement changé aussi concernant les transformateurs et en particulier les usines de congélation. Il y a maintenant cinq transformateurs qui achètent des bleuets au Québec pour la congélation IQF. Sans généraliser, cette diversification au niveau des usines de congélation s'est appuyée sur divers éléments :

- Un manque de capacité d'usinage, en particulier lors de la saison 2016;
- Un désir d'entrepreneuriat et d'être une partie prenante (actionnaire ou membre) dans la congélation et la mise en marché;
- Un désir de transparence accrue quant aux coûts de transformation;
- Des frustrations diverses quant aux relations avec les deux plus grands transformateurs dans le passé;
- Un manque de compréhension des marchés du bleuets et des raisons qui pouvaient expliquer des prix parfois très bas : l'impression que les baisses de prix étaient entièrement dictées par nos transformateurs locaux;
- L'impression que les producteurs absorbent tous les risques et n'obtiennent pas le « juste prix »;
- Des déclarations et accusations médiatiques de certaines personnes, entretenant un climat toxique de suspicion envers les transformateurs, plutôt que d'encourager le dialogue, la transparence et la négociation.

Il y a clairement eu des erreurs dans le passé. Le dialogue était souvent difficile entre les producteurs et les transformateurs et les producteurs avaient peu d'options pour la vente de leurs bleuets. Aujourd'hui, la situation est toute autre. Les producteurs ont le choix. Les transformateurs semblent tous avoir une plus grande écoute des besoins des producteurs. Il y a une certaine concurrence pour l'approvisionnement en bleuets et on le ressent. Je vois cela comme étant positif pour les producteurs.

Une seule chose à garder en tête, c'est que les producteurs, mais aussi les usines de congélation ne l'ont pas facile lorsque les récoltes sont très basses comme en 2021, et que la « tarte » se divise en plusieurs transformateurs. Difficile de rentabiliser des usines qui ne fonctionnent pas à pleine capacité et c'est vrai pour toutes les usines. C'est une difficulté que nous avons au Québec, où nous devons composer avec des récoltes en dents de scie, en plus des prix cycliques. Les Maritimes et le Maine vivent aussi des aléas climatiques, mais de manière générale, ils sont moins affectés par les gels printaniers et ont des rendements beaucoup plus stables.

Une autre chose à considérer, c'est que la concurrence que se livrent les transformateurs pour obtenir les bleuets des producteurs (ce qui est bon pour nous), ils vont aussi se la livrer sur les marchés pour vendre les bleuets aux divers acheteurs, ce qui est moins bon pour nous. En situation d'inventaires bas comme actuellement, ce n'est pas un problème, mais lorsque les inventaires se mettront à remonter, les acheteurs de bleuets congelés sauront qu'ils peuvent appeler plusieurs transformateurs pour essayer de faire baisser les prix. Il faut juste en être conscient, et encore une fois, essayer de favoriser le dialogue avec les divers intervenants de la filière pour bien se comprendre et travailler tous ensemble dans l'intérêt de tous les producteurs, sans faire de favoritisme envers certaines catégories de producteurs ou certains transformateurs.

Il y a eu des raisons pour plusieurs producteurs de se sentir frustrés dans le passé et pour toutes sortes de raisons : – *j'ai moi aussi passé par là*. Il faut maintenant laisser tomber la « frustration » et regarder vers l'avenir, essayer de trouver des solutions pour le bien de tous les producteurs. Les chicanes sans fin dans les médias et devant la Régie et autres tribunaux depuis plus de dix ans, ça n'a absolument rien donné et pendant ce temps, des dossiers importants attendent.

Il faudra aussi réévaluer toute la question de la place des producteurs selon leur catégorie d'intérêts. Il y a aujourd'hui plus de la moitié des producteurs qui ont une certaine forme d'intérêts dans les usines, que ce soit dans les usines du groupe BSQ (Usine de congélation St-Bruno), à travers la coopérative La Manne Bleue et Bleuets sauvages du Nord en partenariat avec Bleuets Mistassini et Fruits d'Or, ou dans les nouvelles usines de Congèlerie l'Héritier ou de Congélation Grand Bleu avec Emblème Canneberge.

Ce n'est pas vrai qu'on peut dire à tout ce beau monde que désormais, ils n'auront plus un mot à dire sur la conduite du SPBQ et l'avenir de leur industrie. Il faudra évaluer toute cette question en profondeur, mais selon moi, il est indispensable que ces producteurs soient bien représentés et écoutés, comme tous les autres producteurs. Nous avons certaines différences, mais nous avons énormément de choses en commun et c'est par là qu'il faut commencer.

### Convention de mise en marché

La convention de mise en marché actuelle date de 2008 et n'a encore jamais été renégociée avec succès en près de 14 ans et aucune tentative de négociation n'a été effectuée en trois ans et demi par la précédente administration du SPBQ.

On peut comprendre que dans le nouveau contexte avec plusieurs transformateurs qui risquent d'avoir des demandes différentes, ce sera encore plus complexe de négocier une nouvelle convention qui sera à l'avantage de tous les producteurs de bleuets et qui, espérons-le, favorisera un climat plus respectueux dans la filière bleuets.

En toute franchise, selon moi le SPBQ n'est pas vraiment prêt à négocier une nouvelle convention à l'heure actuelle avec tout ce qui se passe, la restructuration en cours et le plan stratégique qui n'est pas complété. Néanmoins, il est possible que nous y soyons obligés étant donné que la convention permet à chaque transformateur de la dénoncer avant le 15 mars de chaque année. C'est un dossier complexe à suivre et qui risque de monopoliser beaucoup d'énergie de vos représentants.

Chose certaine, soyez assurés que sous ma présidence, aucune convention ne sera signée par le SPBQ sans l'accord de la majorité des producteurs.



### Prochaines élections et AGA 2022

Dans les sections précédentes, je suis revenu sur les dernières élections et la dernière AGA, sur la situation actuellement difficile au SPBQ, mais aussi sur les nouvelles positives et les dossiers majeurs.

Étant donné le contexte pandémique actuel qui ne finit plus de finir et le taux élevé de participation aux dernières élections, la Régie a autorisé le SPBQ à refaire un vote postal pour les prochaines élections où deux postes seront à pourvoir dans la catégorie A (sans aucun intérêt) et un poste dans la catégorie C (avec intérêts significatifs). Alors que nous avons été deux ans et demi sans AGA avant celle de l'automne dernier, la prochaine assemblée aura lieu dans les délais. En effet, nous avons l'intention de respecter le *Règlement général du SPBQ* et donc de tenir la prochaine AGA avant le 1<sup>er</sup> mai 2022.

La prochaine élection par vote postal sera décisive pour l'avenir et la stabilité du SPBQ. La prochaine assemblée générale sera également très importante. Nous y présenterons des informations intéressantes comme les résultats du sondage sur les enjeux et priorités, mais il risque aussi d'y avoir des décisions importantes à prendre par tous les producteurs. Nous ne savons pas encore à ce stade si l'AGA pourra se faire en présentiel, mais nous serons préparés pour une AGA par voie électronique au besoin.

Je souhaite que les candidats qui se présenteront aux prochaines élections soient des producteurs positifs ayant la volonté de travailler en équipe pour faire avancer le Syndicat. Il est important de préparer une relève pour que tout ce que nous tentons de mettre en place survive. Alors j'en profite pour lancer l'appel à tous ceux qui pourraient être intéressés de ne pas hésiter à me contacter directement pour discuter des opportunités et des implications d'être administrateur au SPBQ. Le climat est encore difficile en ce moment, ce qui peut être rebutant pour plusieurs, mais j'ai espoir en des jours meilleurs!

Au-delà des postes d'administrateurs, il y aura aussi plusieurs places à combler sur divers comités de travail du SPBQ qui sont eux aussi à renouveler en profondeur. Il me fera plaisir d'en discuter avec toute personne intéressée. Encore une fois, l'objectif est de mettre en place une organisation de producteurs au service des producteurs. Pour cela, nous aurons besoin de producteurs prêts à s'impliquer pour le bien commun.

### Conclusion (enfin!)

Je pourrais vous parler de plusieurs autres sujets qui me tiennent à cœur, tels que les dossiers spécifiques de recherche (Bleuetières d'enseignement et de recherche de Normandin, projets en apiculture pour la pollinisation des bleuets, participation à la définition des priorités de recherche pour le secteur des petits fruits du Conseil canadien de l'horticulture incluant plusieurs

rencontres multiprovinciales) ou de promotion (par exemple, discussions avec la WBANA pour mieux comprendre vers où s'en va cette organisation et évaluer l'intérêt de revenir à la table de cet organisme de promotion du bleuets sauvage), mais aussi des enjeux qui m'ont été adressés comme l'assurance récolte pour les bleuets biologiques, la problématique des motoneiges dans les bleuetières, etc.

J'ai hâte et j'espère avoir l'occasion de discuter avec vous sur tous ces enjeux. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de revoir ces sujets et d'en ajouter d'autres dans le prochain sondage que nous vous transmettrons sous peu, mais n'hésitez pas à me contacter directement ou à contacter Pierre-Luc au Syndicat pour nous faire part de tout autre dossier qui vous interpelle comme producteur.

Merci à tous et au plaisir de vous rencontrer en personne, lorsque la situation le permettra!

Nicolas Pedneault, président  
Cellulaire :418 376-4410  
Courriel : [npedneault@spbq.ca](mailto:npedneault@spbq.ca)

## Mot du directeur général



C'est avec fierté, humilité et transparence que je m'adresse à vous, chers producteurs de bleuets pour la toute première fois. Vous n'êtes pas sans savoir que les temps sont difficiles au Syndicat, et que notre industrie fait face à de nombreux défis. C'est en toute connaissance de cause que j'ai accepté de contribuer à ma manière afin de relever chacun des challenges que nous allons devoir affronter. Je fais appel à vous aujourd'hui, car sans votre contribution, sans votre solidarité, votre intégrité et votre loyauté, nous ne pourrions faire avancer notre industrie comme il se doit. C'est ensemble que nous parviendrons à son développement et sa pérennité. Je crois fermement à un SPBQ plus fort, plus solidaire et plus uni que jamais.

Au plaisir de m'entretenir avec chacun d'entre vous prochainement, avec respect et courtoisie.

Pierre-Luc Gaudreault, directeur général  
Courriel : [plgaudreault@spbq.ca](mailto:plgaudreault@spbq.ca)

## Mise en place d'un plan stratégique du SPBQ



Les membres du conseil d'administration ont adopté à l'unanimité une résolution pour l'élaboration d'un plan stratégique. Ce plan a pour objectif d'augmenter l'efficacité d'exécution du SPBQ. Il sera aussi utilisé pour préparer la revue quinquennale de la RMAAQ en mars 2022.

L'élaboration du plan consiste à définir et prioriser les actions sur différents dossiers en lien avec les membres et les ressources disponibles, tout en tenant compte de l'environnement d'affaires internes et externes du SPBQ.

Voici quelques exemples de dossiers qui y seront inclus :

- La structure du conseil d'administration et la catégorisation des membres ;
- L'assurance récolte, la pénurie de la main-d'œuvre et la pollinisation ;
- La recherche et le développement ;
- La promotion ;
- La convention de mise en marché ;
- Autres dossiers possibles.

Ce plan comprendra :

1. Un volet général s'adressant à l'ensemble des administrateurs ;
2. Un volet confidentiel s'adressant uniquement aux administrateurs sans intérêts.



L'exécution du plan sera échelonnée sur une période de trois à cinq ans.

Nous avons retenu les services du groupe-conseil Forest Lavoie Conseil pour la coordination des différentes activités liées à l'élaboration du plan. Afin d'en assurer la réussite, une de ces activités inclura un sondage fait auprès de producteurs. Cette consultation vous sera acheminée dans les prochaines semaines.

Nous nous engageons à présenter les progrès de l'élaboration du plan lors de notre prochaine assemblée générale annuelle, en avril 2022.

Christian Dessureault, vice-président

## Élections de l'AGA 2022



La décision de la Régie concernant le vote postal est récemment arrivée à nos bureaux. Pour l'AGA de 2022 qui aura lieu d'ici la fin du mois d'avril, la Régie autorise le vote postal. Une procédure similaire au vote d'octobre dernier est présentement en cours de création et vous serez informés dans les meilleurs délais possible du fonctionnement.

Je vous invite à consulter, si vous désirez obtenir plus de détails concernant cette décision, le lien suivant :

<https://services.rmaq.gouv.qc.ca/DocuCentre/Decision/2022/12132.pdf>.

## Site Internet du SPBQ



Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « [www.spbq.ca](http://www.spbq.ca) » ou via le « [www.perlebleu.ca](http://www.perlebleu.ca) ». Vous y trouverez « **Le coin des producteurs** » tout spécialement aménagé pour vous avec entre autres : les *résultats des projets de recherche*, et le *Guide de production*.

De plus, vous y trouverez la liste des professionnels en aménagement, les fournisseurs de services et équipements, les Bulletins Le Bleuët depuis le tout premier numéro, divers communiqués, le *Règlement général du SPBQ*, le *Plan conjoint* et les *Conventions de mise en marché* originales ainsi que leurs signataires.

Plusieurs recettes y sont également publiées et la recette en vedette ce mois-ci saura vous faire voyager : **le Flammkuchen aux bleuëts sauvages**.

## Mise à jour annuelle des producteurs

Toujours en préparation des assemblées générales annuelles 2022, et tel que prescrit par le *Règlement général du SPBQ*, à l'article 7, alinéa 7.2, les producteurs doivent faire la mise à jour de leur déclaration annuelle d'intérêts :

*7.2 Aux fins d'application de l'article 9, tout membre doit faire parvenir au siège du Syndicat, lorsqu'il demande d'y adhérer, annuellement avant le 15 février, puis à l'occasion de tout changement à son statut décrit à la dernière déclaration d'intérêts qu'il a transmis au Syndicat, une copie dûment remplie du formulaire intitulé « Déclaration annuelle d'intérêts au Syndicat des producteurs de bleuets du Québec » (Déclaration annuelle d'intérêts) conforme à l'annexe 2 du présent règlement, et ce, afin de déclarer tout changement intervenu dans les activités qu'il exerce, dans les intérêts qu'il possède, directement ou indirectement, et les rôles qu'il occupe, et ce, dans toute entreprise impliquée dans la mise en marché du bleuets autrement que comme producteur de bleuets.*

Nous vous demandons également de mettre à jour le *Formulaire d'inscription au fichier des producteurs* afin de nous assurer de la validité de votre statut de producteur.

Enfin, pour vous assurer de votre droit de vote aux élections postales qui se tiendront dans les prochains mois, vous devez remplir la *Procuration* (voir les détails sur la procuration elle-même).

Tous ces documents se doivent donc d'être adéquatement remplis :

- le Formulaire d'inscription au fichier des producteurs du Plan conjoint des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- la Déclaration annuelle d'intérêts au Syndicat des producteurs de bleuets du Québec;
- la Procuration (si applicable).

Merci de bien vouloir nous retourner ceux-ci dans l'enveloppe-réponse affranchie ci-jointe le plus rapidement possible.

## En pièces jointes

- Tableau de bord des marchés par Gilbert Lavoie de Forest Lavoie Conseil;
- Publicité des Champs Boisés;
- Publicité de Ferme Steeve Lepage;
- Publicité de Préfontaine Exportations.

## Zoom sur nos activités de rayonnement

**Partenariat avec un magazine web, nouvelles recettes, Mouvement J'aime les fruits et légumes, concours et relations de presse !**

En prévision de la saison des bleuets sauvages au Québec, un plan de mise en valeur du petit fruit a été déployé ces derniers mois incitant les consommateurs à se procurer des bleuets sauvages fraîchement cueillis, dans les kiosques et marchés publics ainsi que dans les magasins d'alimentation. En plus d'évoquer leurs fabuleux bienfaits sur la santé, la campagne a misé sur le petit-déjeuner, un moment propice pour intégrer les bleuets sauvages à son alimentation. « Nos recherches



ont permis d'identifier une opportunité autour de cette période de la journée, explique Annie Langlois, associée de l'agence Massy Forget Langlois relations publiques. Près de 60 % des répondants à un sondage<sup>1</sup> ont indiqué que, durant le confinement, ils ont cherché à améliorer leurs habitudes alimentaires. Le fait de moins sauter le petit-déjeuner et d'inclure plus de fruits dans l'alimentation ont également été observés durant cette période de pandémie. »



Sachant que le télétravail peut faire économiser du précieux temps après la levée du lit, trois nouvelles recettes associées au petit-déjeuner ont été développées, et testées en cuisine, et publiées dans les médias de type consommation et mode de vie, ainsi que sur les plateformes sociales de nos partenaires : bol-smoothie bleu, pancakes de blé entier aux bleuets sauvages et pouding de chia aux bleuets sauvages et à la noix de coco.

Des relations de presse ont été effectuées ce qui a permis de générer une belle couverture médiatique et des articles de blogue autour du thème et aussi, d'accompagner le SPBQ lors de demandes d'entrevues sur l'industrie et les prévisions de rendement de la récolte.

Septembre, mois de la récolte des fruits et légumes, a été l'occasion de promouvoir un concours sur la page Facebook de Perlebleue.ca, alors qu'une collaboration avec le populaire blogue d'Urbaine City a connu un



<sup>1</sup> [Observatoire de la consommation responsable, École des sciences de la gestion de l'UQAM, avril 2020.](#)



franc succès ! Quelque 60 abonnés ont participé au concours – *Gagner les essentiels pour la mise en conserve de votre confiture de bleuets sauvages du Québec* – la gagnante s’est vu remettre un grand panier de bleuets sauvages, une recette de confiture et des bocaux de verre.



La page Facebook a été des plus actives ces derniers mois, on dénombre plus de 40 messages publiés par le SPBQ, du contenu véhiculé au sujet des recherches scientifiques, des idées de recettes, des messages éducatifs et plusieurs autres. Ces publications ont atteint plus de 5 000 utilisateurs Facebook et la page compte maintenant plus de 1 200 abonnés.

La distribution des fruits et légumes. Une autre belle occasion de connaître les bons coups de l’industrie et de partager le savoir-faire des ambassadeurs engagés dans le Mouvement. Le SPBQ est un fier partenaire de ce programme qui, depuis 2004, a pour objectif de sensibiliser les consommateurs à l’importance de consommer des fruits et légumes dans le cadre de saines habitudes de vie.



Texte fourni par l’agence Massy Forget Langlois relations publiques

## Réseaux sociaux



La perle bleue suscite toujours autant d’intérêt de la part du public. **Suivez-nous** sur **Facebook** et **YouTube** via « **Le bleuets, perle des p’tits fruits** ».

De plus, **joignez le groupe privé** « **L’industrie du bleuets sauvage** » qui s’adresse aux producteurs de bleuets et aux intervenants.



## Prix récolte 2021

Catégorie de bleuet	1 <sup>ère</sup> avance et prix de départ (\$/lb)	2 <sup>e</sup> avance du 1 <sup>er</sup> décembre (\$/lb)			Contribution au SPBQ	Prix net
<b>BLEUETS MISTASSINI et COOPÉRATIVE AGRICOLE LA MANNE BLEUE</b>						
Conventionnel	0,80 \$	0,10 \$			0,015 \$	0,885 \$
Sans pesticide	0,80 \$	0,10 \$			0,015 \$	0,885 \$
Biologique	1,00 \$	0,10 \$			0,015 \$	1,085 \$
Forêt	1,015 \$				0,015 \$	1,00 \$
<b>BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC</b>						
Conventionnel	0,80 \$	0,10 \$			0,015 \$	0,885 \$
Sans pesticide	0,80 \$	0,10 \$			0,015 \$	0,885 \$
Boréal	0,80 \$	0,10 \$			0,015 \$	0,885 \$
Biologique	1,00 \$	0,10 \$			0,015 \$	1,085 \$
Forêt	1,015 \$				0,015 \$	1,00 \$
<b>CONGÈLERIE HÉRITIER</b>						
Conventionnel	0,80 \$				0,015 \$	0,785 \$
Biologique	1,00 \$				0,015 \$	0,985 \$
<b>CONGÉLATION GRAND BLEU</b>						
Conventionnel	0,80 \$	À VENIR			0,015 \$	0,785 \$
Sans pesticide	0,80 \$	À VENIR			0,015 \$	0,785 \$
Biologique	1,00 \$	À VENIR			0,015 \$	0,985 \$





## Prix récolte 2020 et définitions des catégories

Catégorie	1 <sup>ère</sup> avance et prix de départ (\$/lb)	2 <sup>e</sup> avance (déc. 2020) (\$/lb)	3 <sup>e</sup> avance (avril 2020) (\$/lb)	4 <sup>e</sup> avance (juin 2021) (\$/lb)	5 <sup>e</sup> avance (août 2021) (\$/lb)	Contribution au SPBQ (\$/lb)	Prix net (\$/lb)
<b>BLEUETS MISTASSINI et COOPÉRATIVE AGRICOLE LA MANNE BLEUE</b>							
Conventionnel	0,50 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,133 \$	0,015 \$	1,018 \$
Sans pesticide	0,50 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,153 \$	0,015 \$	1,038 \$
Biologique	0,70 \$	0,20 \$	0,15 \$	0,10 \$	0,1722 \$	0,015 \$	1,3072 \$
Forêt	0,715 \$					0,015 \$	0,70 \$
<b>BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC</b>							
Conventionnel	0,50 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,1246 \$	0,015 \$	1,0096 \$
Sans pesticide	0,50 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,1246 \$	0,015 \$	1,0096 \$
Boréal	0,50 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,1446 \$	0,015 \$	1,0296 \$
Biologique	0,70 \$	0,20 \$	0,15 \$	0,10 \$	0,1750	0,015 \$	1,31 \$
Forêt	0,715 \$					0,015 \$	0,70 \$
<b>CONGÈLERIE HÉRITIER</b>							
Conventionnel	0,50 \$		0,20 \$		0,28 \$	0,015 \$	0,965 \$
Biologique	0,70 \$		0,25 \$		0,68 \$	0,015 \$	1,615 \$

Sur le territoire du Plan conjoint, des bleuets de différentes catégories sont produits :

Catégorie	Définition
<b>Bleuet conventionnel</b>	Bleuet sauvage cultivé avec différents pesticides appliqués pendant l'année de la récolte, selon les recommandations des agronomes.
<b>Bleuet sans pesticide</b>	Bleuet sauvage cultivé sans utilisation de pesticides dans l'année de récolte. Pour BLEUETS MISTASSINI : Bleuet sauvage cultivé sans aucun intrant chimique au moins 12 mois avant la récolte.
<b>Bleuet boréal</b> (marque de commerce de BSQ)	Bleuet sauvage cultivé sans aucun intrant chimique au moins 12 mois avant la récolte.
<b>Bleuet biologique</b>	Bleuet sauvage cultivé selon les règles et les normes de régie biologique accréditées par Écocert.
<b>Bleuet de forêt</b>	Bleuet sauvage naturel, non cultivé et cueilli en forêt.

## Volumes de production des dix dernières années

ANNÉE	BLEUETIÈRE	FORÊT	FRAIS	TOTAL
2012	52 186 477,0	3 786 236,0	419 954,0	56 392 667,0
2013	20 606 784,0	3 508 019,0	489 177,0	24 603 980,0
2014	62 853 362,0	6 029 133,0	581 266,0	69 463 761,0
2015	41 413 059,0	3 151 215,0	594 204,0	45 158 478,0
2016	103 458 920,0	3 249 789,0	1 131 016,0	107 839 725,0
2017	67 869 598,0	2 400 103,0	964 386,3	71 234 087,3
2018	72 635 137,0	3 028 746,0	1 138 149,2	76 802 032,2
2019	66 223 496,0	1 073 561,0	968 075,9	68 265 132,9
2020	84 073 973,6	1 377 540,0	915 384,1	86 366 897,7
2021	30 198 609,3	166 614,0	753 285,4	31 118 508,7
<b>TOTAL</b>	<b>601 519 415,8</b>	<b>27 770 956,0</b>	<b>7 954 898,0</b>	<b>637 245 269,8</b>



### Bilan des exportations de la saison 2020-21 et Perspectives de prix pour 2021/22

Dans le présent feuillet, nous présentons le bilan des exportations québécoises de bleuets sauvages pour l'année récolte 2020 (saison de commercialisation 2020/21) et les perspectives de prix et de revenu aux producteurs pour la récolte 2021 (saison de commercialisation 2021/22).

#### Bilan des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés en 2020/21



La **Figure 1** présente l'évolution annuelle de la valeur totale des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés pour les saisons de commercialisation 2011/12 à 2021/22.

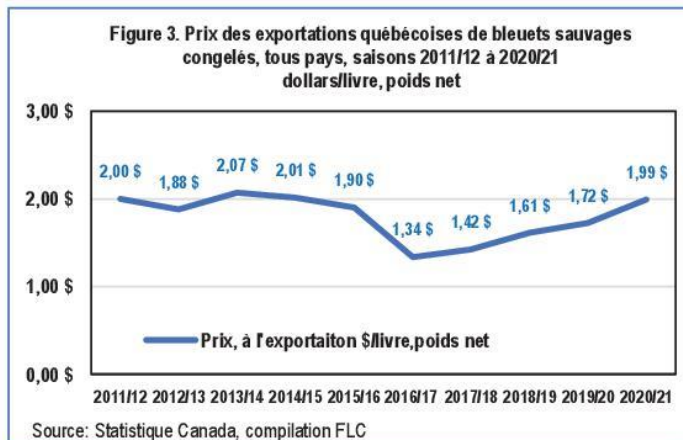
Avec 112 millions de dollars, l'année 2020/21 a été une année record en termes de valeur des exportations. Ce niveau record est 11 millions de dollars supérieurs à l'ancien record qui avait été établi en 2014/15 avec 101 millions de dollars.

Par rapport à la saison précédente (2019/20 avec 81 millions de dollars), les exportations ont été en hausse de 31 millions de dollars.

En bref, la saison 2020/21 a été une excellente saison en termes de valeur des exportations québécoises.

La **Figure 2** présente l'évolution annuelle du volume total des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés pour les saisons de commercialisation 2011/12 à 2021/22.

Contrairement aux valeurs, la saison 2020/21 n'a pas été une année record en termes de volumes. Avec 56 millions de livres, la saison 2020/21 se trouve à être la troisième saison en importance d'un point de vue historique. La saison record a été enregistrée durant la saison 2016/17 avec 63 millions de livres. Rappelons qu'en 2016, le Québec avait enregistré une production historique avec 126 millions de livres. À titre comparatif, la production a été de 97 millions de livres au Québec en 2020/21.



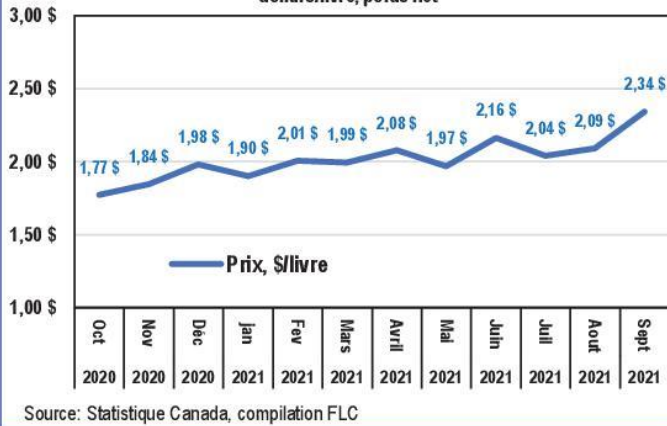
La **Figure 3** présente l'évolution annuelle du prix annuel moyen des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés pour les saisons de commercialisation 2011/12 à 2021/22.

En moyenne pour la saison 2020/21, le prix des exportations québécoises s'est élevé à 1,99\$/livres, poids net. Il ne s'agit pas d'un niveau record, mais tout de même d'un niveau élevé d'un point de vue historique, le record ayant été enregistré en 2013/14 avec un prix de 2,07\$/livre.

Le niveau record des exportations en valeur (Figure 1), s'explique par la combinaison d'un volume élevé (Figure 2), jumelé à un prix élevé (Figure 3) en 2020/21.



Figure 4. Prix hebdomadaire des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés, tous pays, saison 2020/21 dollars/livre, poids net



La **Figure 4** présente l'évolution mensuelle du prix des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés au courant de la saison 2020/21.

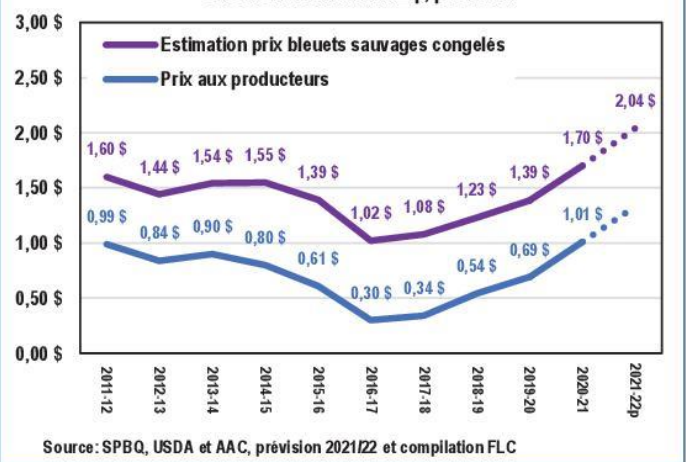
Comme il est possible de le constater, le prix des exportations a été en hausse mois après mois entre les mois d'octobre 2020 et septembre 2021 (mois de la saison de commercialisation 2020/21). Ainsi, le prix des exportations québécoises de bleuets congelés est passé de 1,77\$/livre en octobre 2020 pour s'accroître jusqu'à 2,34\$/livre en septembre 2021.

Pour la saison qui débute (2021/22), le prix à l'exportation se maintient élevé selon les analystes du marché. À cet effet, il est intéressant de noter que le prix d'achat du Département américain de l'Agriculture (USDA) pour ses banques alimentaires s'est élevé à 2,40\$/livre (dollars canadiens) en novembre dernier.

### Perspectives de prix et de revenu aux producteurs pour la saison 2021/22

Les achats du USDA sont un excellent indicateur du niveau de prix sur le marché américain. Rappelons que les Américains représentent environ 50% de nos exportations québécoises. Même s'il est encore tôt en saison, les perspectives de prix pour les exportations québécoises s'annoncent comme une année d'excellent prix. Si le prix se maintient au niveau actuellement observé avec les achats du USDA, on doit s'attendre à un prix moyen des exportations supérieur à 2,00 \$/livre exprimé en poids brut. Rappelons que nous utilisons un facteur de réduction de 85% pour prendre en compte les pertes de poids entre les volumes livrés aux usines de congélation et le poids vendu sous forme congelée et pour prendre en compte que ce n'est pas 100% des bleuets qui sont vendus comme catégorie 1 (fantaisie). Par exemple en multipliant le 2,40\$/livre (dollars canadiens) payé par le USDA par 85 % on obtient un prix exprimé en poids brut à

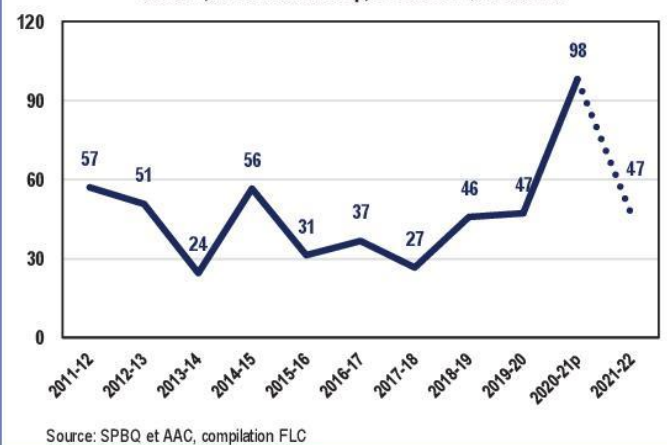
Figure 5. Prix bleuets congelés à l'exportation et prix producteurs bleuets sauvages et, \$CAD/livre saisons 2011/12 à 2021/22p, poids brut



2,04\$/livre comme il est possible de l'observer à la **Figure 5**. Selon la relation historique entre le prix des bleuets congelés et le prix aux producteurs et si les marchés se maintiennent, on doit s'attendre à un prix final aux producteurs pour la présente saison de commercialisation qui pourrait peut-être s'élever jusqu'aux environs de 1,30\$/livre. C'est bien entendu à suivre...

Finalement, en termes de revenu (volume fois le prix) aux producteurs (**Figure 6**), avec un niveau de récolte de 35 millions de livres et un prix final qui s'annonce autour de 1,30\$/livre, l'année récolte 2021 s'annonce globalement comme moyenne en termes de revenu avec 47 millions de dollars; le haut niveau de prix permettant de compenser, du moins en partie, la faible récolte.

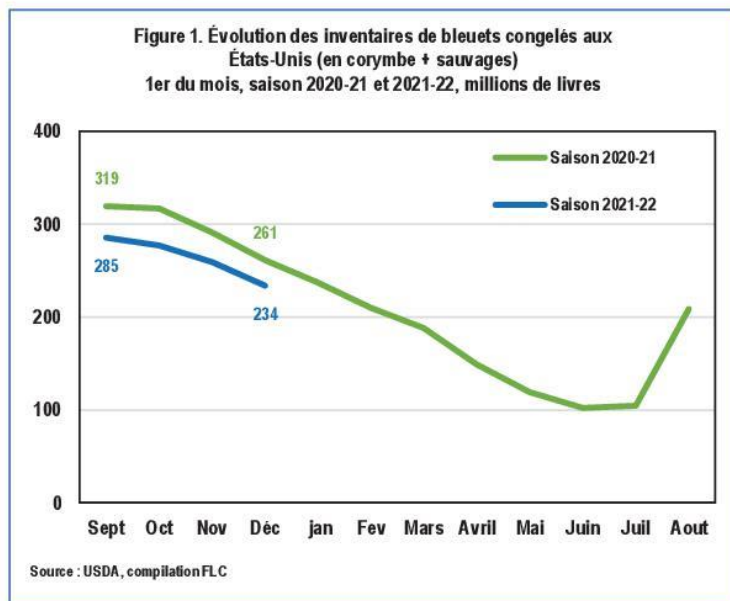
Figure 6. Revenu total à la ferme, production bleuets sauvages, Québec, 2011/12 à 2021/22p, millions de \$ canadiens



## Saison 2021-22 : Inventaires en baisse et prix à l'exportation en hausse

Dans le présent feuillet, nous présentons la situation en regard des inventaires de bleuets congelés aux États-Unis et au niveau du prix des exportations québécoises. Par la suite, nous analysons le prix actuel des exportations québécoises dans un contexte historique en prenant en compte l'inflation des prix à la consommation.

### Inventaires plus faibles en 2021-22 qu'en 2020-21



La **Figure 1** présente l'évolution mensuelle des inventaires de bleuets congelés aux États-Unis. Il s'agit des bleuets en corymbe et des bleuets sauvages stockés dans les entrepôts publics aux États-Unis. Cela ne comprend pas les inventaires privés. Néanmoins, leur évolution reflète bien l'état de la situation au niveau de l'offre et de la demande des bleuets congelés et de l'effet que cela a sur les prix de vente des bleuets congelés.

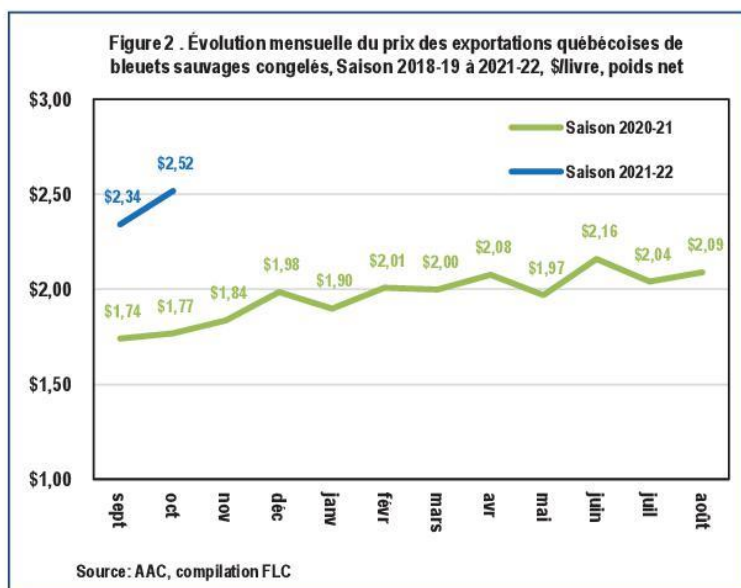
Comme il est possible de le constater, on observe que le niveau des inventaires au début de la présente saison de commercialisation (ligne bleue, saison 2021-22) est inférieur à ceux observés la saison dernière (ligne verte, saison 2020-21). Au 1<sup>er</sup> décembre 2021, on retrouvait 234 millions de livres dans les entrepôts publics américains comparativement à 261 millions de livres à pareille date l'an dernier (1<sup>er</sup> décembre 2020).

### Prix des exportations québécoises de loin supérieurs à l'an dernier

La **Figure 2** présente l'évolution mensuelle du prix des exportations québécoises de bleuets congelés toutes catégories (conventionnel, biologique, fantaisie, catégorie jus, etc.). Il s'agit du prix reçu par les transformateurs québécois à la sortie des frontières canadiennes. Cela inclut le prix des bleuets sauvages, le transport jusqu'au port de sortie canadien et les frais d'assurance.

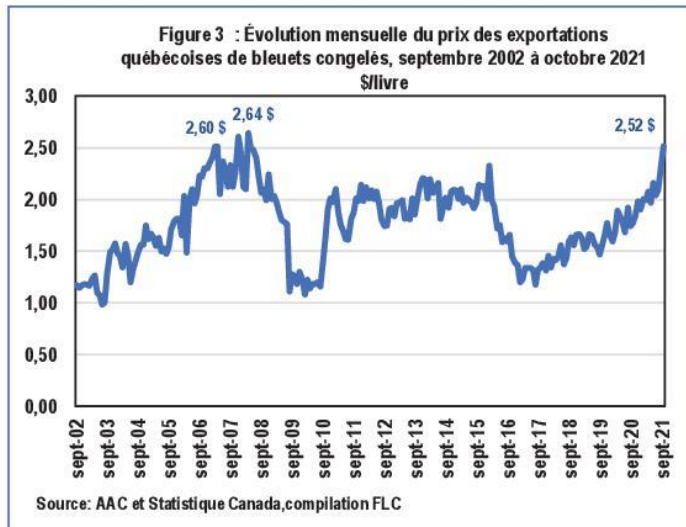
Pour les deux premiers mois de la présente saison de commercialisation (ligne bleue, mois de septembre et octobre 2021), les prix à l'exportation se sont établis à des niveaux nettement supérieurs à ceux observés pour les mêmes mois la saison précédente (ligne verte, saison 2020-21). En effet, le prix des exportations québécoises durant le mois d'octobre 2021 s'est élevé à 2,52\$/livre comparativement à 1,77 \$/livre le même mois en 2020. Il s'agit d'une hausse importante des prix à l'exportation.

Nous analysons à la page suivante, comment ce prix de 2,52\$/livre se compare avec l'historique du prix des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés.





Un prix à l'exportation élevé, mais encore loin des records si l'on prend en compte l'inflation!



La **Figure 3** présente l'évolution mensuelle du prix des exportations québécoises de bleuets sauvages congelés de septembre 2002 à octobre 2021; soit pour une période de vingt ans.

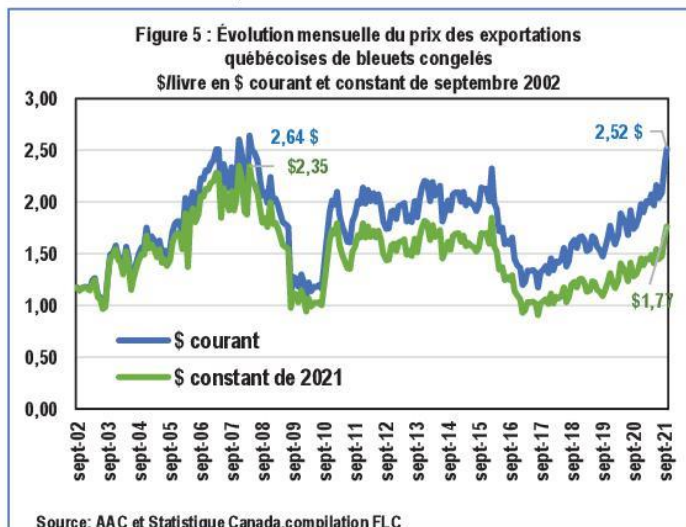
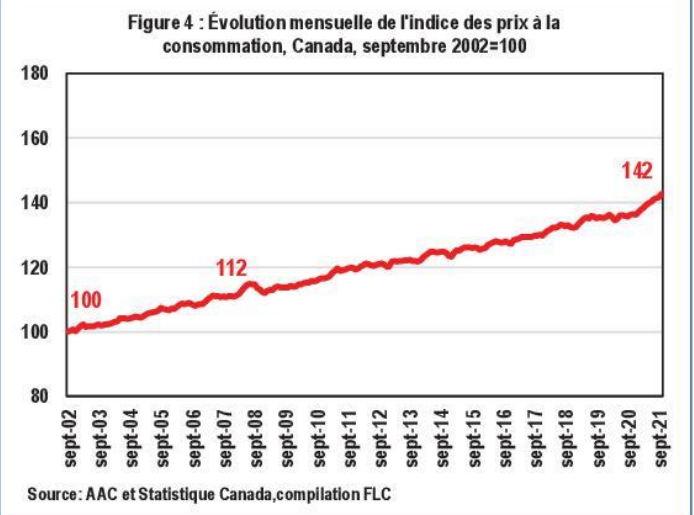
Comme il est possible de le constater, à 2,52\$/livre en octobre 2021, le prix des exportations québécoises se trouve à être le troisième plus haut prix mensuel observé depuis 2002, le prix record ayant été enregistré en avril 2008 à 2,64\$/livre.

Le prix des exportations québécoises de 2,52\$/livre d'octobre 2021 se trouve également nettement plus élevé que la moyenne de la période 2002 à 2021, qui s'élève à 1,75\$/livre.

Toutefois, cette analyse ne prend pas en compte l'inflation que nous avons enregistrée de 2002 à ce jour.

Pour prendre en compte l'inflation, nous présentons à la **Figure 4**

l'évolution de l'indice mensuel des prix à la consommation pour l'ensemble des produits et services au Canada, communément appelé l'IPC. L'indice 100 représente le coût d'achat d'un produit ou d'un service au 1<sup>er</sup> septembre 2002 tandis que l'indice 142 représente le coût d'achat de ce même produit ou service, mais en octobre 2021 (le 112 représente l'indice pour avril 2008). Autrement dit, ce qui coûtait 100\$ il y a vingt ans passés, coûte maintenant 142 \$. Cela indique une inflation de 42% sur la période. Prenant en compte l'inflation que l'on a connue entre 2002 et 2021, nous présentons à la **Figure 5** les prix en dollars courants (ligne bleue, soit la même ligne qu'à la Figure 3) et en dollars constants de septembre 2002 (ligne verte). Cette analyse nous permet de comparer les prix passés par rapport au prix actuel sur une base équivalente.



Ainsi, comme nous pouvons le constater, le prix des exportations d'avril 2008 qui était de 2,64\$/livre représente une valeur de 2,35\$/livre en dollar de septembre 2002 en raison de l'inflation durant cette période (2,64\$/112\*100). En ce qui concerne le 2,52\$/livre d'octobre 2021, il représente un prix de 1,77\$/livre en dollar de 2002 (2,52\$/142\*100).

Ainsi, prenant en compte l'inflation, on s'aperçoit que le prix actuel des exportations est bon, mais qu'il est encore loin du record d'avril 2008. Notons que le prix moyen des exportations pour la période 2002 à 2021 s'élève à 1,50\$/livre en dollars constants de 2002.

Pour terminer, nous en profitons pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2022 avec de bons rendements et de bons prix!



## Court portrait économique de la production et de la transformation de bleuets sauvages

Dans le présent feuillet, nous présentons une mise à jour de l'étude sur les retombées économiques de la production et de la transformation de bleuets sauvages au Québec. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps, le positionnement de la production de bleuets sauvages au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en termes de revenus et de nombre d'entreprises, par rapport aux autres productions agricoles en région et par rapport aux autres régions productrices de bleuets sauvages. Par la suite, nous enchaînons avec les principales retombées économiques à l'échelle provinciale et le profil des exportations québécoises qui contribuent à la balance commerciale du Québec.

### Production de bleuets sauvages au Saguenay-Lac-Saint-Jean : Deuxième production agricole en importance dans la région

Tableau 1 : Principales productions agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Production	Nombre d'exploitations	Valeurs de la production	% de la production régionale
	Nombre d'entreprises	Millions de \$	%
Bovins laitiers et production laitière	287	135 \$	40%
<b>Bleuets sauvages</b>	<b>292</b>	<b>75 \$</b>	<b>22%</b>
Grains	141	21 \$	6%
Pommes de terre	23	27 \$	8%
<b>Total production agricole régionale</b>	<b>1 157</b>	<b>340 \$</b>	<b>100%</b>

Sources: MAPAQ et SPBQ, compilation FLC

Note: Données pour 2021 sauf bleuets sauvages, moyenne 2020 et 2021p

Le **Tableau 1** présente le nombre de producteurs et la valeur de la production pour les principales productions agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Comme il est possible de le constater, la production de bleuets sauvages est la deuxième production en importance dans la région, après le lait. On retrouve 292 entreprises qui produisent pour une valeur de 75 millions de dollars, soit une moyenne de plus de 250 000 \$ de revenu de vente par entreprise. Au total, la production de bleuets sauvages représente 22 % des revenus agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'élèvent au total à 340 \$ millions de dollars.

### Saguenay-Lac-Saint-Jean : Principale région productrice de bleuets sauvages au Québec

Tableau 2 : Superficies aménagées en bleuetières au Québec, hectares, 2020

Régions	Hectares	% des superficies provinciales
Saguenay-Lac-Saint-Jean	29 874	80%
Côte-Nord	5 209	14%
Abitibi-Témiscamingue	861	2%
Autres	1 310	4%
<b>Total au Québec</b>	<b>37 254</b>	<b>100%</b>

Sources: MAPAQ, compilation FLC

Au niveau provincial, c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'on retrouve la forte majorité des superficies aménagées en bleuetières (80% des superficies totales au Québec, voir **Tableau 2**) pour la production de bleuets sauvages.

La deuxième région productrice est la Côte-Nord avec 14 % des superficies aménagées et loin en troisième position, on retrouve l'Abitibi-Témiscamingue avec 2 % des superficies aménagées.

Finalement, l'ensemble des autres régions au Québec représente le 4 % restant des superficies aménagées.



### Des retombées économiques significatives

Le secteur des bleuets sauvages génère des retombées significatives tant à l'échelle régionale que provinciale comme il est possible de le constater au **Tableau 3**.

En termes d'emplois, cela représente 1 515 emplois équivalents à temps plein. Puisqu'il s'agit d'une activité saisonnière, on estime que cela représente, en saison, plus de 3 000 personnes qui travaillent dans ce secteur.

La valeur de la transformation est estimée à 150 millions de dollars et la plus-value générée par cette industrie (contribution au produit intérieur brut de la province) s'élève à 135 millions de dollars.

Finalement, en retour net au gouvernement (impôts et taxes payées moins les subventions reçues par le secteur), ce secteur contribue à hauteur de 16 millions de dollars aux recettes des différents paliers de gouvernements

### Des exportations dans plus de 25 pays à travers le monde

**Tableau 4 : Exportations québécoises de bleuets sauvages congelés selon la destination, 2020/21**

Pays	Valeurs	Proportion
1 États-Unis	61 281 363 \$	54,30%
2 Allemagne	10 258 508 \$	9,09%
3 Japon	6 870 984 \$	6,09%
4 Chine	6 104 130 \$	5,41%
5 France	6 046 990 \$	5,36%
6 Pays-Bas	3 546 380 \$	3,14%
7 Suisse	3 462 027 \$	3,07%
8 Belgique	2 880 557 \$	2,55%
9 Pologne	2 634 379 \$	2,33%
10 Australie	1 751 246 \$	1,55%
11 Royaume-Uni	1 496 685 \$	1,33%
12 Autriche	1 049 848 \$	0,93%
13 Philippines	971 432 \$	0,86%
14 Taïwan	694 683 \$	0,62%
15 Suède	583 114 \$	0,52%
16 Irlande	528 360 \$	0,47%
17 Portugal	443 015 \$	0,39%
18 Serbie	388 160 \$	0,34%
19 Danemark	377 501 \$	0,33%
20 Malaisie	259 805 \$	0,23%
21 Mexique	240 119 \$	0,21%
22 Italie	223 602 \$	0,20%
23 Israël	170 358 \$	0,15%
24 Espagne	164 413 \$	0,15%
25 Nouvelle-Zélande	157 834 \$	0,14%
26 Viet Nam	121 297 \$	0,11%
27 Brésil	61 294 \$	0,05%
28 Cambodge	54 920 \$	0,05%
29 Norvège	27 484 \$	0,02%
Total	112 850 488 \$	100,0%

Source: Statistique Canada, compilation FLC

**Tableau 3 : principales retombées économiques**

Éléments	Valeur
Emploi (équivalent temps plein)	1 515
Valeur de la transformation (millions de dollars)	150 \$
PIB (millions de dollars)	135 \$
Impôts et taxes nets (millions de dollars)	16 \$

Source: ISQ etMAPAQ, calculs et compilation FLC

Le secteur québécois des bleuets sauvages contribue positivement à la balance commerciale du Québec avec ses partenaires étrangers.

Le Tableau 4 présente les pays où nos bleuets sauvages ont été exportés au courant de la dernière saison de commercialisation (2020-21).

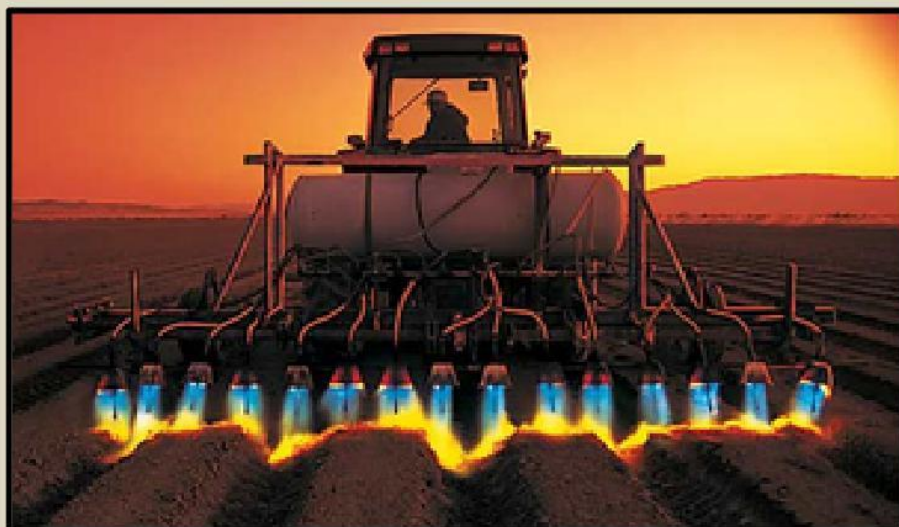
On retrouve en tête de liste comme partenaire commercial les États-Unis avec un peu plus de 61 millions de dollars de valeurs de bleuets congelés exportés; soit 54 % de la valeur totale de nos exportations. L'importance des États-Unis comme partenaire commerciale fait ressortir l'importance de conserver un accès libre de droit compensatoire aux frontières comme les producteurs américains avaient demandé d'appliquer l'an dernier.

Globalement, les pays européens (Allemagne, France, Pays-Bas, etc.) représentent près de 30% de nos exportations (environ 35 millions de dollars).

Ainsi, les États-Unis et l'Europe représentent ensemble près de 85% de toutes nos exportations. Parmi les autres pays importateurs d'importance, on note le Japon (6% de nos exportations) mais également, depuis peu, la Chine (5% de nos exportations).

Au global, le Québec a exporté pour plus de 112 millions de dollars de bleuets congelés en 2020-21. Cette valeur des exportations représente environ 75% de la valeur totale des bleuets congelés au Québec (150 millions de dollars, voir Tableau 3). Ce haut pourcentage des recettes provenant des exportations fait ressortir clairement l'importance de l'accès et du développement des marchés étrangers pour maintenir de bons prix.





**Les Champs Boisés**, une entreprise de Dolbeau-Mistassini, vous informe d'un tout nouveau service de désherbage thermique (brûlage de bleuetière).

Le brûleur a une haute capacité de température et est alimenté au propane, ce qui convient aux bleuetières **biologiques** et **conventionnelles** et est approuvé par **Écocert Canada**. Le brûleur sera suivi d'un système d'arrosage pour éviter les incendies. Les tarifs seront à venir. Notre équipe est certifiée pour le transport du brûleur. Nous sommes à la recherche de solutions pour le désherbage des mauvaises herbes, surtout pour les bleuetières biologiques.

Nous espérons que ce nouveau service à haute température sera **efficace contre plusieurs fléaux** touchant les bleuetières (<https://eap.mcgill.ca/agrobio/ab330-10.htm>).

Nous continuerons à vous offrir tous nos autres services incluant : le fauchage, l'essouchage, le super-éponge et le transplantage d'arbre.

Vous pouvez nous contacter au numéro de téléphone suivant pour diverses informations : **Patrice Gosselin** (propriétaire : 418-879-1194). Pour l'arrosage chimique : **Yannick Charbonneau** (418-618-7977)  
<https://www.facebook.com/leschampsboises>.

Au plaisir de faire affaire avec vous!



## Maximisez votre pollinisation avec nos bourdons

✓ Fruits plus gros ✓ Poids et grosseur du fruit plus uniformes ✓ Source de pollinisation garantie



### Pourquoi nos bourdons?

- Les bourdons travaillent malgré le mauvais temps; vent, pluie et couverture nuageuse
- Les bourdons se concentrent sur la culture ciblée
- Les bourdons permettent de planifier votre pollinisation
- Les producteurs peuvent investir dans une valeur sûre!

Contactez moi pour obtenir un prix compétitif!

**Ferme Steeve Lepage 418-637-2373**

2451 rang St-Paul La Doré  
G8J 1C1

[Steevelepage@hotmail.com](mailto:Steevelepage@hotmail.com)



# **PRÉFONTAINE**

## *Exportations*

*Société qui aide les entreprises Canadiennes  
dans l'exportation des produits vers l'Asie.*

**819 470-0158**

**[gprefontaine@exportations.ca](mailto:gprefontaine@exportations.ca)**

